



**RAPPORT
ANNUEL
D'ACTIVITÉ DES
SERVICES DU
DÉPARTEMENT
2017**



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



SOMMAIRE

5

ÉDITO

6

CONVERSATION AVEC LE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

10

UN DÉPARTEMENT
RESPONSABLE

11

ENFANCE

12

SOLIDARITÉ

13

AUTONOMIE

14

COLLÈGES :
LES BÂTIMENTS

15

COLLÈGES :
LE NUMÉRIQUE

16

COLLÈGES :
LA RESTAURATION SCOLAIRE

17

TRANSPORTS

18

INSERTION

19

GESTION RESPONSABLE
DE LA COLLECTIVITÉ

20

LES TEMPS FORTS
DE 2017

22

UN DÉPARTEMENT
VOLONTAIRE

23

AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

26

RÉNOVATION URBAINE

27

AMÉNAGEMENT
NUMÉRIQUE

28

ATTRACTIVITÉ ET
QUALITÉ DE VIE

29

EUROPE/
INTERNATIONAL



CARTE DU DÉPARTEMENT

Vers Rouen, Le Havre

EURE

Vers Evreux, Caen

EURE-ET-LOIR

Vers Chartres, Le Mans

VAL-D'OISE

HAUTS-DE-SEINE

ESSONNE

PARIS

- Tramway 
- Transilien 
- RER 
- RER en cours 
- Grand Paris Express 
- Seine 

- T13 express 
- T12 express 
- TER + Intercités 
- Autoroute 
- OIN Paris-Saclay 

-  Le Campus, structure départementale
-  Le futur centre d'entraînement du PSG à Poissy
-  Le cluster des mobilités innovantes à Versailles-Satory
-  OIN Seine-Aval

ÉDITO

Quand je porte un regard sur l'année 2017, je crois sincèrement que nous avons de quoi être fiers.

Fiers d'être une collectivité qui se tient aux côtés de ses citoyens à toutes les étapes de la vie : que vous soyez adolescents, parents d'un nourrisson, à la recherche d'un emploi, entrepreneurs ou seniors : le Département est présent. Mais également fiers de notre capacité à dépasser les limites de la simple obligation légale et oser sortir du cadre, innover. Notre Département n'a pas peur d'afficher sa volonté de faire toujours plus, en gardant en tête notre double responsabilité : un service public de qualité et des coûts maîtrisés.

Les Yvelines restent le département avec les dépenses de fonctionnement le plus bas par habitant. Il s'est d'ailleurs vu attribuer par l'agence de notation financière Standard & Poor's la note de AA/A-1+, soit la note maximale susceptible d'être obtenue par une collectivité locale française.

Cependant, nous ne pensons pas que cette modestie doit se faire au détriment de l'innovation ou de l'ambition. Il s'agit plutôt d'une recherche constante d'adéquation entre efficacité et adaptation aux besoins exprimés. Grâce à cette sobriété dans la dépense, le Département peut conjuguer un haut niveau d'investissement et un très faible endettement, permettant de préparer l'avenir tout en maintenant une gestion rigoureuse et responsable.

Le plan de rénovation urbaine est un bon exemple de la politique ambitieuse de notre collectivité. Les Yvelines ont pris les devants.

Notre connaissance du terrain, nos outils, nos ressources humaines et financières nous permettront d'engager dès 2018 ce vaste chantier, qui représente un enjeu global pour l'attractivité du Département.

Parmi les illustrations d'équilibre entre maîtrise des coûts et innovation, nous pourrions citer au titre de l'année 2017, l'invention d'un modèle de financement des réseaux numériques à très haut débit dans les zones rurales, sans coût pour les contribuables. Aujourd'hui, l'Etat tente de reprendre ce modèle, preuve de son efficacité et de sa solidité.



Fiers d'être une
collectivité qui se tient
aux côtés de ses citoyens
à toutes les étapes
de la vie



Le monde change très vite, et pour les institutions que nous sommes, s'adapter est un défi extraordinaire. Nous devons faire preuve d'agilité, de fluidité et d'adaptabilité.

Ce devoir d'adaptabilité se retrouve dans le projet de fusion de notre Département avec les Hauts-de-Seine. L'objectif ? Réduire les dépenses, améliorer toujours plus le service aux usagers, conjuguer nos forces pour faire entendre notre voix dans le projet du Grand Paris. Au-delà d'un simple rapproche-



ment administratif, il s'agit surtout de mener ensemble des projets territoriaux d'envergure.

Nous aurions pu limiter notre choix à lier notre destin aux Alto-séquanais, en faisant fi des autres territoires. Nous n'avons pas fait ce choix. Nous avons fait le choix de la solidarité territoriale à l'échelle de la région toute entière, en travaillant conjointement avec les Départements de petite et de grande couronne, surmontant nos différences politiques, pour définir des solutions dans l'intérêt commun. Fiers, responsables, innovants et solidaires : ces qualificatifs illustrent les ambitions des femmes et des hommes du Département, nos collaborateurs et nos élus, qui œuvrent tout au long de l'année au service de l'intérêt général. Les actions déployées en 2017, détaillées dans ce rapport d'activité, témoignent de leur investissement au quotidien pour le bien-être des Yvelinois.

Pierre BEDIER



Yves Cabana
Directeur Général des Services

« LE DÉPARTEMENT EST À L'ÉCOUTE DU TERRITOIRE ET DE SES BESOINS »

Les membres du Cogyte, comité consultatif des moins de 35 ans, sont allés à la rencontre d'Yves Cabana afin de recueillir ses perceptions et conclusions sur les réalisations du Département en 2017. Un entretien qui apporte un éclairage affûté sur le sens donné à nos actions.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'ANNÉE 2017 ?

L'année a été marquée par des réalisations concrètes et par des prises de décisions importantes qui se traduiront dès 2018. Nous sommes entrés dans une phase plus opérationnelle du mandat.

Au titre des réalisations, on peut citer la prévention des risques pour la jeunesse dans les collèges. C'est la première fois que l'on utilise notre implication dans l'éducation en synergies avec nos activités de protection des jeunes. Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) interdépartemental qui est un élément d'une politique plus engagée en faveur des personnes atteintes de handicaps psychiques ou de troubles du spectre autistique est également un projet significatif.

Au titre des prises de décisions, le Plan d'amorce à la rénovation urbaine est emblématique.

Ces trois exemples démontrent chacun la capacité d'innovation du Département des Yvelines à aller au-delà des compétences et missions qui lui sont confiées par la loi. Nous sommes avant tout à l'écoute du territoire et de ses besoins et nous



nous efforçons de définir des solutions adaptées en étroite collaboration avec les communes et intercommunalités.

PARMI LES DÉCISIONS IMPORTANTES, IL Y A ÉGALEMENT LA DÉCISION DE GROUPEMENT VOLONTAIRE AVEC LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE. L'ÉTAT N'A PAS ENCORE RÉAGI, LES DÉPARTEMENTS DE PETITE COURONNE SONT MENACÉS DE SUPPRESSION. LA FUSION EST-ELLE ENCORE D'ACTUALITÉ ?

La fusion se fera. La seule inconnue à ce jour est le calendrier. Cette fusion a du sens, tant nos territoires sont complémentaires et liés en termes de fonctionnement.

QUE RÉPONDEZ-VOUS À CEUX QUI QUALIFIENT CE PROJET DE « MARIAGE DE RICHES » ?

Cette fusion sera celle de deux collectivités qui ont su développer leur territoire avec une fiscalité et, un endettement modérés et qui entendent poursuivre et accélérer ce développement sur des bases durables. Si cela crée davantage de richesse, chacun devrait s'en réjouir, car cela augmente, aussi, notre capacité à aider les moins aisés à travers de multiples systèmes de péréquation.

ET DU POINT DE VUE DE L'ORGANISATION DE LA COLLECTIVITÉ, QUE RETIENDREZ-VOUS DE L'ANNÉE 2017 ?

L'année 2017 a été une année riche en termes d'évolution du fonctionnement de notre administration. L'organisation d'un référendum sur la question du déménagement et son issue favorable qui a conduit au rapprochement de plus de 500 collaborateurs sur le site d'Alpha à Guyancourt, est une réussite. L'expérimentation du télétravail quant à elle, fait

partie de la souplesse vers laquelle nous souhaitons faire évoluer notre cadre de travail. Enfin, la création d'un comité consultatif des moins de 35 ans, a été propice aux prises d'initiatives, aux échanges sur l'organisation, les orientations et les modes de fonctionnement de notre collectivité.



Utiliser tous nos moyens d'actions, financiers et humains, pour améliorer l'efficacité des services publics rendus aux Yvelinois.



QUELLES SONT VOS PRIORITÉS POUR L'ANNÉE 2018 ?

La priorité des priorités, qui était déjà celle des années précédentes et qui sera encore celle des années à venir, c'est d'utiliser tous nos moyens d'actions, financiers et humains, pour améliorer l'efficacité des services publics rendus aux Yvelinois.

Autrement dit : faire toujours mieux, sur tous les sujets sur lesquels nous avons une capacité d'influence. Et il y a des champs d'action de premier ordre sur lesquels nous avons les moyens d'intervenir tels que la rénovation urbaine, l'aide sociale à l'enfance et l'insertion.

Sur tous ces sujets, si nous voulons construire un service public plus efficace, nous devons faire preuve d'innovation, de



CONVERSATION



créativité et de liberté dans un système plutôt construit pour produire de la routine.

POUVEZ-VOUS NOUS DONNER DES EXEMPLES ?

L'implantation de Vedecom à Satory est un bon exemple de transformation et d'innovation de notre action. En favorisant l'émergence d'écosystèmes de recherche et de développement cohérent avec notre tissu industriel, nous confortons notre attractivité économique plus efficacement qu'en distribuant des subventions comme le font d'autres collectivités.

La signature d'une convention avec l'opérateur TDF pour la pose de la fibre optique à très haut débit dans les zones moins denses du Département, illustre également notre capacité à penser notre intervention différemment. Il nous



était demandé d'investir beaucoup d'argent dans ces réseaux et d'en demeurer propriétaires (et donc responsables) pour des décennies. Mais que savons-nous de l'économie du numérique dans 5 ou 10 ans ? Rien ! Dès lors, nous avons pensé que ça ne devrait pas être la responsabilité du contribuable yvelinois et nous avons discuté une solution originale financée et gérée par une entreprise privée dont c'est le métier. Les modes de vie, les aspirations des gens, les solutions technologiques, évoluent tellement vite que les bonnes idées d'un jour sont obsolètes le lendemain. L'action publique doit intégrer cette dimension.

AU REGARD DE CE QUE VOUS DÉCRIVEZ, LE DÉPARTEMENT EST-IL ENCORE EN CAPACITÉ DE SUIVRE ? QUEL MESSAGE ADRESSERIEZ-VOUS À DE POTENTIELS FUTURS COLLABORATEURS ?

Il y a beaucoup de sens à travailler dans une collectivité territoriale. De par son échelle et ses moyens, le Département, en Ile-de-France en tous cas, s'impose, selon moi, comme le cadre idoine pour mettre en place les actions les plus efficaces et qui ont le plus de sens. Ce que nous nous apprêtons à déployer en 2018 en matière de rénovation urbaine en est la parfaite illustration : c'est un rêve d'agent public que de pouvoir travailler sur ce sujet qui est très opérationnel et touche à toutes les compétences de notre administration.

La force d'un Département, réside dans la possession de moyens d'actions importants et une fine connaissance du territoire. Dans un contexte où les EPCI sont

“
Faire toujours mieux,
sur tous les sujets sur
lesquels nous avons une
capacité d'influence.



encore en cours de structuration, la Région trop éloignée du terrain et l'État sans moyen d'action, le Département est sans aucun doute le niveau idéal de collectivité : assez puissant pour avoir un réel impact en termes d'action publique, et en même temps suffisamment proche du terrain pour être en mesure de mettre en œuvre des politiques adaptées aux réalités du territoire.

Contrairement à l'image surannée qui lui colle à la peau, le Département est de ce point de vue, une structure éminemment moderne.







UN DÉPARTEMENT RESPONSABLE

Bien plus qu'une collectivité territoriale, le Département des Yvelines est le garant des politiques sociales, sanitaires, éducatives. Il est également chef de file des projets de transport et de déploiement du numérique à destination d'un million et demi d'habitants. À ce titre et grâce à ses services, le Conseil départemental agit dans un seul et unique but : accompagner les Yvelinois, quels que soient leur âge et leur statut social. Et tout cela dans un souci de maîtrise de la dépense publique.

Parce qu'une famille épanouie est d'abord une famille dont les enfants sont en bonne santé, le Département simplifie au maximum l'accès aux soins des plus petits et propose un accueil de qualité dans ses centres.

MUTUALISER POUR MIEUX SOIGNER

Depuis 2015, le Conseil départemental s'est donné pour objectif de **réorganiser ses centres de protection maternelle et infantile (PMI), et de planification familiale (PF)**. Leurs activités sont ainsi regroupées dans 25 centres PMI et 10 centres PF. Une action aux multiples bénéfiques :

- Un service plus humain (accueil physique continu, permanences de puéricultrices, accueil centralisé pour les rendez-vous, etc.)
- Des rencontres à thèmes (ateliers massages pour bébé, réunions d'information sur l'allaitement, etc.)
- Un réseau de professionnels coordonné (hôpitaux, unités enfants-parents, Éducation nationale, foyers de l'enfance, etc.) ■



23 990
PLACES D'ACCUEIL POUR
LES JEUNES ENFANTS PROPOSÉES
PAR LES 7976 ASSISTANTES
MATERNELLES AGRÉÉES.

INCITER LES MÉDECINS À S'INSTALLER

De nouveaux médecins s'installeront prochainement dans certaines communes rurales et dans les villes ayant au moins un quartier en Politique de la Ville. Une vingtaine de Maisons de santé devraient ainsi voir le jour ces prochaines années. **Objectif : lutter contre la désertification médicale.** Communes et collectivités territoriales, en partenariat avec des professionnels de santé, sont invitées à proposer un projet de Maison de santé adapté aux besoins de leurs habitants, pour la période 2017-2020. **À noter :** Le Département investira 18 M€ dans les Maisons de santé. ■



Les centres de PMI et PF des Yvelines.



2017, C'ÉTAIT AUSSI



LES PMI VIENNENT À VOUS

Depuis janvier 2017, le **Bus PMI** sillonne les routes de neuf communes* rurales. À l'intérieur, une infirmière et un médecin assurent notamment la pesée, les vaccinations et les examens médicaux des enfants de 0 à 6 ans. L'accès aux familles est gratuit.

*Bonnières-sur-Seine, Bréval, Septeuil, Maule, Jouars-Pontchartrain, Beynes, Saint-Arnoult en Yvelines, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Ablis.



CONTACT SIMPLIFIÉ

Deux numéros seulement pour joindre la PMI et la Planification familiale (contre 40 numéros avant). Au bout du fil, accueil de qualité et réponses harmonisées.
Allô PMI : 01 30 83 61 00
Planification familiale : 0 801 802 803

À travers un accompagnement personnalisé, les services du Conseil départemental veillent au maintien de la cellule familiale. La prévention est au cœur des préoccupations des professionnels.



Les secteurs d'action sociale du Département

2017, C'ÉTAIT AUSSI



QUAND LES PARENTS S'INVESTISSENT DANS LA RECHERCHE

Débatte avec des élus, des travailleurs sociaux ou encore des enseignants lorsqu'on est un parent, c'est désormais possible ! À Mantes-la-Jolie et aux Mureaux, l'**Université populaire des parents** donne la parole à un groupe de parents issus des milieux populaires. Il s'agit pour eux de mener des réflexions sur le thème de la parentalité, avec le soutien d'un universitaire. Une démarche innovante qui permet de faire se rencontrer deux écoles aux savoir-faire complémentaires.

LA PRÉVENTION DANS LES COLLÈGES

Chargé de plusieurs responsabilités ayant trait à la protection de la jeunesse, le Département a décidé d'utiliser les collèges, où se concentre naturellement la population adolescente, pour identifier les situations préoccupantes. Les chargés de mission déployés interviennent dans le cadre d'un repérage, d'un soutien et d'une remobilisation des jeunes et de leurs familles par des actions individualisées et collectives. Depuis septembre 2017, ces professionnels qualifiés sont implantés dans les collèges les plus exposés et travaillent en liaison avec l'Education nationale et les services sociaux. ■

EN 2018, INNOVONS ...

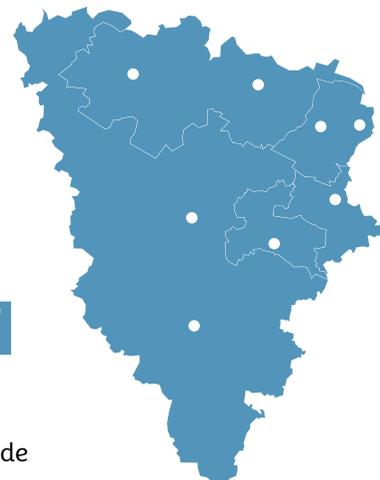
- **Pour tous** avec la **modernisation des accueils** dans tous les lieux administratifs du Département pour une meilleure prise en charge.
- **Pour les familles** avec la création des **Pôles Enfance jeunesse**, nouveaux espaces de dialogue sur les sujets liés à la santé et au social.
- **Pour les enfants** avec la création d'un **centre de lutte contre les traumatismes**. Ici, des thérapies brèves et innovantes leur seront proposées. ■

PARCE QUE LES ENFANTS D'AUJOURD'HUI SONT LES ADULTES DE DEMAIN...

Le Département s'engage dans la **protection des mineurs victimes de violence**. Des lieux d'accueil temporaires sont mis à leur disposition, à l'image de la Maison de l'enfance des Yvelines, ou, pour un accueil de longue durée, chez les assistantes familiales. ■



Donner aux seniors et aux personnes en situation de handicap la possibilité de choisir leur lieu de vie. C'est l'une des ambitions du Conseil départemental à travers la création de places d'hébergement et le financement d'aides personnalisées.



Les pôles d'autonomie territoriaux et antennes des Yvelines

PETIT LEXIQUE

APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) : Elle permet de financer une partie des dépenses nécessaires au maintien à domicile. En 2017, on comptait 10 996 bénéficiaires (soit 31,8 M€ alloués). Elle couvre aussi une partie du tarif fixé par certains établissements.

ASH (Aide Sociale à l'Hébergement) : Elle constitue une aide au financement des frais d'hébergement au sein d'un établissement ou auprès d'un accueillant familial. En 2017, on comptait 4 633 bénéficiaires (soit 160 M€ alloués).



2017, C'ÉTAIT AUSSI

UN GUICHET UNIQUE, C'EST PLUS RAPIDE !

Aider les seniors et les personnes en situation de handicap à se maintenir à domicile, c'est l'objectif du Conseil départemental qui a créé six **Pôles d'Autonomie Territoriaux** et deux antennes. Ces guichets uniques servent à orienter dans leurs démarches d'aide et d'accompagnement les Yvelinois concernés. 120 000 personnes y ont été accueillies (accueils physiques et téléphoniques confondus).



ANTICIPER LE PROLONGEMENT DE L'ESPÉRANCE DE VIE

Le Département poursuit sa stratégie de soutien aux Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) à travers la **création de places d'hébergement** supplémentaires. Ainsi, 190 places ont vu le jour dans les Ehpad de Montesson et Viroflay en 2017. ■



4 304
C'EST LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP EN 2017, SOIT 33,7 M€ ALLOUÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL.

LE PREMIER CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE SERVICES POUR PERSONNES AUTISTES EN FRANCE

Le Conseil départemental a à cœur de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap en défaut d'accompagnement et contraintes à un exil en Belgique. En 2016, les présidents des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines annonçaient la création d'une Plateforme interdépartementale pour des personnes avec des troubles du spectre autistique ou des troubles psychiques. Cette plateforme comprendra des modalités d'accompagnement adaptées, diversifiées et modulables au service du projet des personnes concernées. Elle comprendra des places d'hébergement en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) mais aussi des services d'accompagnement dans une logique de parcours et d'inclusion. Les 116 places de FAM seront implantées aux Mureaux et les services seront répartis sur les territoires yvelinois et alto-séquanais pour environ 150 parcours. Cette plateforme devrait ouvrir ses portes dès 2018 pour les services d'accompagnement, et en 2020 pour le FAM. **À noter :** c'est un engagement sans précédent de 31 M€ en investissement. ■

Les collèges sont des lieux de savoir et d'apprentissage qu'il convient d'entretenir et valoriser. A ce titre, le Conseil départemental investit massivement pour offrir un cadre de vie et de travail de qualité à ses 80 200 collégiens.

2017, ANNÉE DU RENOUVEAU POUR...

LE COLLÈGE D'ORGERUS

Le collège Georges Pompidou de la commune d'Orgerus revit grâce à une opération de réhabilitation.

Le bâtiment originel, qui datait de 1989, respecte aujourd'hui les normes en termes de sécurité et de fonctionnalité. Le collège peut désormais accueillir jusqu'à 700 élèves grâce aux 10,6 M€ investis par le Conseil départemental.



LES DIX COLLÈGES QUI ONT ENCLENCHÉ LEUR MÉTAMORPHOSE

Rénovation, voire reconstruction complète. Le Conseil départemental a rendu publique la liste des 10 collèges* qui se verront dotés de bâtiments tout neufs. Sur la période 2019-2022, entre 150 et 180 M€ y seront consacrés.

*François-Mauriac à Houdan, Maryse-Bastie à Vélizy-Villacoublay, Jean-Zay à Verneuil-sur-Seine, Paul-Éluard à Guyancourt, Arthur-Rimbaud à Aubergenville, Albert-Einstein à Magny-les-Hameaux, La Mare aux Saules à Coignières, Le Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine, Louis-Pasteur à la Celle Saint-Cloud, La Mauldre à Maule.



ILS FONT PEAU NEUVE EN 2018...

- Trois collèges seront inaugurés après plusieurs mois de réhabilitation. Il s'agit du **collège Descartes à Fontenay-le-Fleury**, après plus de deux ans de travaux et 12,8 M€ investis pour sa réhabilitation. Le **collège Les Nénuphars de Bréval**, érigé quant à lui en 1989, aura bénéficié de 10,9 M€ pour sa rénovation. Enfin, 40 ans après sa réalisation, le **collège George Sand de Magnanville** accueillera ses élèves dans des locaux neufs. Montant des travaux : 11,4 M€.
- Premier coup de pioche pour la reconstruction du **Lycée international de Saint-Germain-en-Laye**. La vétusté de certains bâtiments a conduit le Département à engager une opération lourde mêlant restructuration et extension du site, pour un coût global de 72,8 M€ en cofinancement avec la Région Ile-de-France sur la partie Lycée. Les livraisons s'échelonnent entre l'été 2018 (gymnase) et la rentrée 2019 (école maternelle). ■



Les 10 collèges prioritaires du plan pluriannuel d'investissements 2019-2022.



30 M€,

C'EST LE MONTANT INVESTI POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU COLLÈGE À MANTES-LA-JOLIE. CE COLLÈGE METTRA À L'HONNEUR DIFFÉRENTS CONCEPTS INNOVANTS, TELS QU'APPRENDRE EN AUTONOMIE, EN INTERACTION ET EN ÉQUIPE. LA LIVRAISON EST ATTENDUE POUR 2020.

Afin de conjuguer équité et réussite scolaire des élèves, le Conseil départemental équipe ses établissements des dernières technologies informatiques et numériques.

VERS DES COLLÈGES ULTRA-CONNECTÉS

Renforcer la place du numérique dans les collèges, c'est l'une des ambitions du Conseil départemental. En 2015 déjà, le Plan d'adaptation et de modernisation proposait quatre axes de travail. Aujourd'hui, ces stratégies ont porté leurs fruits.

DU TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS

Depuis deux ans, les 116 collèges du Département ont été raccordés à la fibre optique. Fin 2017, la moitié d'entre eux ont par ailleurs bénéficié de la modernisation des réseaux informatiques internes.

UN COLLÈGE, UN ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

Au premier semestre 2017, tous les collèges avaient déposé leur candidature pour se voir dotés d'un espace numérique de travail (E.N.T) adapté à l'usage des nouvelles technologies.

BIEN S'ÉQUIPER POUR BOOSTER L'APPRENTISSAGE

Les salles informatiques des établissements se modernisent : près de 2 300 ordinateurs ont été renouvelés en 2017.

À CHACUN SA TABLETTE !

Tout au long de l'année 2017, les collégiens et enseignants de plusieurs collèges se sont vus remettre des tablettes individuelles dans le cadre d'opérations pilotes. Au total, 7 500 tablettes ont été distribuées par le Conseil départemental dans 18 collèges. ■



2017, C'ÉTAIT AUSSI

« **HANDICAP ET NUMÉRIQUE** », un dispositif à destination des élèves en situation de handicap. L'objectif : faciliter l'inclusion des élèves en les aidant à développer l'estime de soi et en favorisant leur autonomie grâce au numérique.



PROJET ROBOT'YC,

une initiative qui vise à faciliter l'apprentissage de la programmation, du codage et de la gestion de projet par des élèves de 3^{ème}. Près de 300 collégiens ont planché sur le thème de la voiture du futur !

EN 2018, LE NUMÉRIQUE RESTERA UN OUTIL DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

De nouveaux concours seront lancés pour **encourager l'inclusion des élèves** en difficulté scolaire, en situation de handicap ou ayant des difficultés de maîtrise de la langue française. ■

Éducation au goût, soutien aux filières agricoles, insertion dans les métiers de la restauration, tarifs équitables. Pour le Conseil départemental, la restauration scolaire recouvre plusieurs réalités. Et toutes sont indispensables à la construction d'un service de restauration de qualité.

UNE SEMOP, C'EST QUOI ?

Quand les services publics et privés travaillent main dans la main pour la gestion de la restauration et du nettoyage, cela donne une **SEMOP, Société d'Économie Mixte à Opération Unique**. Ce nouvel outil poursuivra trois finalités :

- améliorer la qualité de la restauration des collégiens,
- structurer par sa commande une filière locale de produits agricoles et artisanaux,
- participer à l'action d'insertion des bénéficiaires du RSA et de qualification des jeunes sur un métier en tension.



« LA RÈGLE DE TROIS »

Parce que la restauration dans les collèges n'est pas qu'une question de nourriture, le Conseil départemental s'est focalisé sur une stratégie globale visant à offrir un service de qualité de A à Z. Pour cela, le Département mise sur :

- la lutte contre le gaspillage
- la promotion des circuits courts
- l'introduction du bio. ■



2017, C'ÉTAIT AUSSI

Le Conseil départemental dit **STOP** aux inégalités. Il a fait adopter l'**harmonisation des tarifs** dans tous les collèges ainsi que des tarifs variant en fonction du **quotient familial**. La prise en compte du quotient familial, en partenariat avec la CAF, dans le calcul du prix par repas sera le garant d'une plus grande équité. Les familles pourront même désinscrire leur enfant de la plateforme de restauration gratuitement jusqu'à deux jours avant le repas.

Une SEMOP opérationnelle au 1^{er} Janvier 2019.



50 000
 REPAS SERVIS EN
 MOYENNE CHAQUE
 JOUR PAR LES 340
 AGENTS TECHNIQUES
 DES COLLÈGES EN
 CHARGE DE LA
 RESTAURATION

Agir pour permettre le développement du territoire. C'est le choix que fait le Département en investissant massivement dans la mobilité. Près de 100 M€ y ont été consacrés en 2017.

1 577 KILOMÈTRES DE ROUTES

C'est la longueur du réseau départemental. Pour maintenir sa performance, le Conseil départemental s'engage à :

- **Améliorer** : Plusieurs projets structurants apporteront plus d'efficacité dans les déplacements, à savoir le doublement de la RD30 à Plaisir, les travaux de la voie nouvelle de Sartrouville-Montesson sur la RD 121 ou encore la déviation de la RD307 à Saint-Nom-la-Bretèche.
- **Accompagner** : Dans le cadre d'un programme d'aide aux communes, le Département s'est engagé à les assister financièrement dans l'aménagement de leur voirie. Parmi les opérations phares auxquelles contribue le Département, l'enfouissement de la RN10 à Trappes et le réaménagement du carrefour de la Malmedonne.
- **Protéger** : Avec 4 000 tonnes de sel déversées sur les routes en 2017, le Département met plus que jamais l'accent sur la sécurité lors des déplacements en temps de neige et verglas. ■



20 MILLIONS D'EUROS,
C'EST LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT AUPRÈS D'ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS AFIN DE GARANTIR L'ÉQUITÉ POUR TOUS EN MATIÈRE DE TITRES DE TRANSPORT. LES COLLÉGIENS ET LYCÉENS BOURSIERS, AINSI QUE LES DÉTENTEURS DE LA CARTE AMÉTHYSTE (PERSONNES ÂGÉES, HANDICAPÉES, ETC.), BÉNÉFICIENT AINSI DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS.



2017, C'ÉTAIT AUSSI

DES ÉCONOMIES !

Un nouvel opérateur a fait son apparition sur le périmètre des départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

Il s'agit de **l'Établissement public interdépartemental (EPI)**.

Sa mission : exploiter les routes des deux territoires. Une mutualisation des ressources et des compétences, source d'économie, d'efficacité.

Pour aller plus loin : www.epi78-92.fr

UNE NOUVELLE PASSERELLE !

Inauguration, en avril, de la passerelle piétons /cycles de Fin d'Oise, sur la RD 48 entre Andrézy et Conflans-Sainte-Honorine.

Montant de l'investissement : 3,4 M€.



INVESTISSONS EN 2018...

POUR DE NOUVEAUX TRANSPORTS EN COMMUN !

Des crédits sont d'ores et déjà réservés pour le prolongement du **RER E** vers l'ouest et pour la réalisation du **Tram 13 Express**.

Créer un environnement favorable pour mener à bien un projet professionnel, c'est ce que s'attache à faire le Conseil départemental, en faveur des personnes éloignées du monde du travail.

ACTIVITY'- PÔLES INSERTION : UN DUO POUR UN RETOUR EFFICACE VERS L'EMPLOI

Pour permettre à tous les publics d'accéder à un emploi stable, le Conseil départemental s'est doté de deux outils complémentaires :

- **ActivitY', agence départementale d'insertion.** Unique en France métropolitaine, l'agence fait de la remise en activité des personnes un investissement social, économique et territorial. Elle propose un accompagnement personnalisé et des formations dans les filières en tension pour faciliter le retour à l'emploi. Financé par le Département, ActivitY' est un groupement d'intérêt public (GIP) composé de la CAF, de Pôle Emploi, de l'État, de la Fédération Régionale des Travaux Publics et de la communauté urbaine GPS&O.
- **Les Pôles Insertion.** Répartis sur l'ensemble du territoire, 76 agents font, entre autres missions, vivre le dispositif "Accompagnement global". Au-delà d'une préparation à la recherche d'emploi, ce service propose des solutions pour résoudre les difficultés sociales, les freins à l'emploi des bénéficiaires. Ces derniers peuvent ainsi se projeter plus efficacement vers un avenir professionnel. ■

LUTTER CONTRE LA FRAUDE

Les services du Département, en plus de leurs missions d'accompagnement, garantissent le versement à bon droit de l'allocation, s'assurent de la réalisation des engagements de la part des bénéficiaires et luttent contre la fraude. 13,2 M€ d'indus ont ainsi été mis en recouvrement par la CAF au cours de l'année 2017, et le Département a prononcé 699 sanctions pour fraudes. ■

BUSIN'ESS, UN CLUB D'ENTREPRISES POUR FAVORISER L'INSERTION



Mettre en relation les entreprises locales et les structures qui favorisent l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, dont celles en situation de handicap. C'est l'une des actions menées par le Club d'entreprises de l'économie sociale et solidaire Busin'ESS. Parmi les prestations les plus couramment proposées, la restauration et la gestion des espaces verts, filières en tension. ■



554

C'EST LE NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI RECRUTÉS DANS LE CADRE DES CLAUSES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS EN 2017 GRÂCE À ACTIVITY'. PRÈS DE 65 % D'ENTRE EUX SONT ENCORE SOUS CONTRAT UN AN APRÈS LEUR RECRUTEMENT.



2017, C'ÉTAIT AUSSI

- Quatre plateformes de formation ouvertes dans les quartiers en politique de la ville avec ActivitY', notamment deux plateformes BTP à Trappes et Aubergenville.
- Près de 300 personnes ont participé à une matinée d'actions « Itinéraires vers l'emploi » au Campus des Mureaux. Parmi les thèmes proposés, espaces dédiés à l'emploi des moins de 25 ans, accompagnement à la construction du projet professionnel et techniques de préparation à l'emploi.

Si le Conseil départemental s'attache autant à maîtriser ses dépenses de fonctionnement, c'est pour se donner les moyens de poursuivre une politique d'investissement ambitieuse, élément essentiel pour maintenir l'attractivité du territoire.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES, UNE COLLECTIVITÉ :

- **Attentive** aux préoccupations sociales de ses salariés. Le Conseil départemental met à leur disposition une **mutuelle et une prévoyance santé**.
- **Ouverte** sur l'extérieur. Le Département noue régulièrement des partenariats avec des Écoles et renforce sa présence sur les salons pour attirer les talents.
- **Inclusive** à travers une politique de **professionnalisation des jeunes**. Près de 210 stagiaires et 20 apprentis ont été accueillis au Conseil départemental en 2017.

• **Volontaire** concernant l'embauche des personnes en situation de handicap avec 6 % de **travailleurs handicapés**. Fin 2017, le Département comptait 281 agents Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE).

• **Innovante** avec la création d'un comité des moins de 35 ans, une première pour une collectivité territoriale. ■



2018, OBJECTIF RAPIDITÉ DANS LES DÉLAIS DE TRAITEMENT !

- Apparition de **télé-procédures** simplifiées sur le Portail citoyen
- Dématérialisation des pièces justificatives

250 €

C'EST LE MONTANT DE L'ENDETTEMENT, PAR HABITANT. LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EST AINSI DEUX FOIS MOINS ENDETTÉ QUE LA MOYENNE NATIONALE (FRANCE MÉTROPOLITAINE).

2018, OBJECTIF AMÉLIORATION CONTINUE !

- En évaluant quantitativement les **économies d'échelle** générées par la massification des achats.
- En étant noté AA par l'agence de notation financière indépendante Standard & Poor's, **gage de transparence et de bonne gestion**.

COMPENSER LA BAISSÉ DES DOTATIONS

Pour faire face aux 125 M€ confisqués par l'Etat entre 2013 et 2017 et maintenir un niveau d'investissement conséquent (293 M€), le Département a été contraint d'augmenter la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Malgré cette hausse, les Yvelines, restent l'un des dix départements de France qui affichent une TFPB la plus faible. Il est aussi celui dont la dépense de fonctionnement par habitant est la plus faible. ■

UN DÉPARTEMENT 4.0 POUR GAGNER EN EFFICACITÉ AU QUOTIDIEN

Le Conseil départemental joue la carte de la **modernisation par le numérique** :

- dans la gestion administrative en étendant à tous les services la signature électronique et la dématérialisation des bulletins de salaire,
- dans l'évolution **des modes de travail** de ses agents avec l'expérimentation du télétravail, le développement du coworking ou encore la création d'espaces de créativité, à l'image d'Alpha, le nouveau site accueillant plus de 500 collaborateurs à Guyancourt. ■

**Pose de la 1^{ère}
pierre de l'Institut
VEDECOM**
à Versailles-Satory

**Création des
Pôles Autonomie
Territoriaux.**



Inauguration de la
passerelle piétons-cyclistes
Conflans-Andrésey.

**Inauguration du
Parc du Peuple de
l'Herbe à Carrières-
sous-Poissy.**



JANVIER

MARS

MAI

FÉVRIER

AVRIL

JUIN

**Vote du budget
primitif 2017**
de 1,4 Md€.

**Lancement du
bus PMI.**



**Participation au salon
international des
professionnels de
l'immobilier (MIPIM)**
avec les Hauts-de-Seine
pour valoriser l'ouest
francilien.

**Protocole d'accord
d'implantation du PSG
à Poissy** dans le cadre de
la séance de l'assemblée
départementale.



**Soutien à
l'agriculture:**
Le Département
plante les ceps
du 1^{er} vignoble
d'Ile-de-France
à Davron.

**Demande de
regroupement
des
Départements
des Hauts-
de-Seine et
des Yvelines**
dans le cadre
de la séance
de l'assemblée
départementale.

QUELQUES DATES



Les Yvelines font leur cinéma,
24 communes accueillent du
18/08 au 2/09 des séances de
cinéma en plein air.

**Réunion des forces vives
des 7 Départements
franciliens à Versailles.**



**Vote pour la création
d'une SEMOP
restauration scolaire
dans les collèges
et
Vote du plan d'amorce
à la rénovation urbaine**
dans le cadre de la
séance de l'assemblée
départementale.



JUILLET

SEPTEMBRE

NOVEMBRE

AOÛT

OCTOBRE

DÉCEMBRE

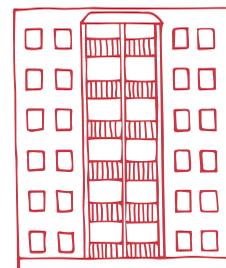
**Yvelines Étudiants
Seniors,** dispositif de
rupture de l'isolement
des seniors pendant
l'été. Des étudiants sont
recrutés pour les visiter
et les accompagner dans
leur quotidien.



**Inauguration
du collège
d'Orgerus.**



**Regroupement
de 500
collaborateurs
au sein du
Bâtiment Alpha
à Guyancourt.**



**Vote de la politique
de soutien à l'offre
de santé**
(Appel à projets
jusqu'en juin 2018).



MobiLAB à Satory, vitrine du cluster des mobilités innovantes.

UN DÉPARTEMENT VOLONTAIRE

Pierre angulaire de l'organisation territoriale francilienne, ayant une connaissance fine de son territoire et de ses acteurs, le Département mobilise l'ensemble de ses capacités d'ingénierie et de financement au service de la promotion des territoires yvelinois. Objectifs : renforcer l'attractivité, corriger les déséquilibres territoriaux et positionner les Yvelines dans la dynamique métropolitaine du Grand Paris.

SOUTIEN AUX COMMUNES

Pour être au plus près des besoins des territoires et des projets, le Département poursuit la transformation de son action pour proposer aux collectivités territoriales yvelinoises et aux porteurs de projets des réponses sur-mesure.

2017, C'ÉTAIT AUSSI

- L'adoption d'un **Schéma départemental** pour améliorer l'accès aux services publics en milieu rural.
- La mise en œuvre du **Plan d'aide exceptionnel aux communes** de plus de 25 000 habitants. Ainsi, 40 M€ sont mobilisés pour assister les villes dans le financement de leurs équipements publics et de leurs espaces publics de proximité.
- Réalisation des projets communaux sous deux ans.



ENCOURAGER LES PROJETS À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

Collectivités et opérateurs bénéficient de soutiens financiers du Département pour mettre en œuvre des projets d'intérêt local, départemental ou métropolitain. En particulier :

- Les **Contrats Yvelines Territoires**, financements exceptionnels (150 M€) de projets structurants et innovants situés dans les secteurs stratégiques, permettant leur réalisation à court ou moyen terme ;
- La réalisation d'équipements et d'aménagements locaux à travers les **Contrats départementaux Équipement et voirie** (60 M€) ;
- La création de Maisons de santé pour lutter contre la désertification médicale (18 M€) ;
- Le soutien aux travaux à effectuer pour préparer l'arrivée de **nouvelles lignes de transport en commun**, à l'image du prolongement du RER E vers l'ouest, de la ligne 18 du Grand Paris Express et du Tram 13 Express. ■



INGÉNIERY', UNE AGENCE AU SERVICE DES COMMUNES RURALES

L'AGENCE INGÉNIERY PROPOSE UNE EXPERTISE DANS L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE AUX COMMUNES RURALES MEMBRES :

- BÂTIMENTS, INFRASTRUCTURES, URBANISME ET MARCHÉS PUBLICS

- **166** COLLECTIVITÉS MEMBRES

- **333** PROJETS DÉVELOPPÉS

+58% DE PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR RAPPORT À 2016

UNE INTERVENTION EN MAÎTRISE D'OUVRAGE DE PROJETS

Outre le soutien financier, le Département intervient de plus en plus comme maître d'ouvrage des projets, notamment en matière d'attractivité économique.

En 2017, le Fonds départemental d'acquisition foncière en faveur d'un Développement équilibré des Yvelines (AFDEY) doté de 150M€, a été mobilisé pour acquérir les emprises foncières sur lesquelles viendra s'implanter le nouveau centre d'entraînement et de formation du PSG à Poissy.

LOGEMENT

Dans une région où les besoins en logements sont en augmentation constante, le Département accompagne les porteurs de projets afin d'apporter des réponses à tous les Yvelinois et corriger les déséquilibres d'un marché en tension.



2017, C'ÉTAIT AUSSI



La mise en œuvre de la première convention signée dans le cadre du programme **Prior'Yvelines** qui encourage la rénovation urbaine et la création de nouveaux logements. Sur les 100 M€ de budget, 4 M€ d'aides ont déjà été alloués au projet du centre-ville et de la gare de Limay.

DES INTERVENTIONS CIBLÉES

En matière de logements, l'intervention du Conseil départemental porte aussi bien sur la création de logements que sur la rénovation du parc existant :

- **Programme d'intérêt général "Habiter Mieux"** : ce dispositif d'aides aux particuliers pour lutter contre la précarité énergétique est doté d'une enveloppe de 2 M€. Sur la période 2014-2017, il a généré de très bons résultats quant au nombre de propriétaires occupants aidés (plus de 3 400 ménages). À tel point que le Département est arrivé à la première place du podium à l'échelle francilienne, et au sixième rang au niveau national !
- **Prior'Yvelines** : doté de 100 M€, ce programme soutient la **création d'une offre de logements diversifiée** au sein de projets urbains de qualité.
- **Yvelines / Résidences** : ce programme de 20 M€ encourage le **développement d'une offre de logements adaptés** aux besoins spécifiques de certains publics : jeunes actifs et étudiants, seniors, personnes en grande précarité, ou encore personnes en situation de handicap psychique. ■

2018, OBJECTIF PRÉVENTION COMMUNES CARENCÉES !

Parce qu'il dispose de capacités d'ingénieries techniques et financières puissantes, et parce qu'il est en mesure de mobiliser l'ensemble des opérateurs de la chaîne de valeur (Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, Citallios, Les Résidences Yvelines Essonne, Foncière Solidaire Publique, les opérateurs du logement intermédiaire....), le Conseil départemental se propose d'accompagner les 19 communes du territoire carencées, ou à risque de carence, à travers le déploiement d'un panel d'actions, regroupées au sein d'un Plan départemental 2017-2025 « Prévention carence ». Ce plan vise à favoriser l'activation de tous les leviers de production de logement sociaux, en stimulant notamment leur création par la transformation et l'amélioration du parc de logements et de bureaux existant. Le déploiement de ce plan s'inscrira dans le cadre d'un protocole à conclure entre le Département, l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) et l'Etat. ■



GRAND PARIS

Rester attractif dans une région aussi vaste que l'Île-de-France est un défi de tous les jours. C'est pourquoi le Conseil départemental a choisi de s'entourer et de s'associer à des partenaires fiables et ambitieux. Objectif : promouvoir une métropole aux contours de l'Île-de-France solidaire, ambitieuse et équilibrée.

S'UNIR POUR PESER DANS LE GRAND PARIS DES PROJETS

La réforme territoriale proposée par le Gouvernement, qui prévoit une métropole aux seuls contours de Paris et de sa petite couronne, n'est pas une solution adaptée aux défis que doit relever la Région capitale. Les départements de grande couronne, Yvelines, Essonne, Seine-et-Marne et Val d'Oise et ceux de la petite, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, se sont rassemblés dans un front uni pour promouvoir une métropole aux contours de la Région Île-de-France. L'objectif est triple :

- Territorial : le périmètre de la Région Île-de-France et la continuité territoriale des départements est plus cohérent qu'un découpage qui amputerait les départements de leurs zones stratégiques.
- Solidaire : tous les Franciliens sont concernés, gage de réduction des fractures sociales et territoriales.
- Équilibré : développer l'attractivité du territoire tout en préservant les espaces naturels nombreux en Île-de-France. ■



VEDECOM, UN EXEMPLE DE LA RÉUSSITE DES PARTENARIATS

Spécialisé dans la mobilité innovante, l'institut Vedecom, bénéficie d'un soutien de 20 M€ du Département (dont 15,5 M€ attribués sur la période 2017-2023) pour développer ses recherches. L'implantation de ce laboratoire sur le plateau de Versailles-Satory a été rendu possible grâce au Département, qui a mobilisé le foncier nécessaire à son implantation et porte le programme immobilier (6 500m²) avec la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc, la Caisse des dépôts et des consignations, et les industriels (17 M€). Le Mobilab sera livré en fin d'année 2018 et accueillera 300 chercheurs de Vedecom, Transdev et IFSTTAR. ■



2017, C'ÉTAIT AUSSI

Un vote des deux assemblées départementales pour valider la fusion entre les Yvelines et les Hauts-de-Seine, dernière étape nécessaire avant la décision finale du Gouvernement... qui n'a toujours pas statué.

Une coopération renforcée avec les Hauts-de-Seine pour attirer les investisseurs à s'installer dans l'Ouest francilien avec l'organisation d'un stand commun aux salons SIMI et MIPIM.

Un grand rassemblement des forces vives de la société civile, des politiques et des entreprises pour affirmer l'intérêt d'une métropole régionale au Palais des Congrès de Versailles, le 17 octobre.

UNIS POUR VOIR PLUS LOIN

L'attractivité du territoire ne peut être rendue possible que par l'action conjointe et efficace des acteurs du terrain. Un « carré magique » formé par le Département, la SEM d'aménagement Citallios, l'Établissement Public Foncier des Yvelines et l'Entreprise Sociale pour l'Habitat Les Résidences Yvelines Essonne (1^{er} bailleur du Département), intervient au service des collectivités sur l'ensemble de la chaîne des projets de développement. ■

Ambitieuse, puissante, rapide et globale. La politique départementale en matière de rénovation urbaine vise au rétablissement de l'égalité des chances entre citoyens mais aussi à améliorer le cadre de vie des habitants. Ici, les investissements servent à accélérer le rythme de construction et permettre la réalisation de projets plus qualitatifs.

QUARTIERS PRIORITAIRES, QUARTIERS D'AVENIR

Depuis une quinzaine d'années, la Politique de la Ville s'emploie à améliorer l'image des quartiers défavorisés. Dans un contexte de désengagement de l'Etat, le Département fait jouer à plein son rôle de chef de file de la solidarité entre territoires. Par son soutien financier massif et rapide, il permet la concrétisation d'opérations avec un haut niveau d'ambitions.

Le Département accompagne ainsi les projets de rénovation urbaine, qu'ils soient financés ou non par l'ANRU, en mobilisant une enveloppe exceptionnelle de plus de 100 M€ à travers deux programmes : Prior'Yvelines et le Plan d'amorce à la rénovation urbaine. Les collègues inscrits en Politique de la Ville et concernés par des Projets de Rénovation Urbaine seront au coeur du prochain Plan pluriannuel d'investissement afin de répondre aux objectifs de réussite éducative importants dans ces secteurs. Des interventions ont d'ores et déjà été décidées pour Mantes-la-Jolie, Trappes, Sartrouville, Chanteloup-les-Vignes et Les Mureaux qui bénéficieront toutes du Plan « nouveau collègue ». ■



2017, C'ÉTAIT AUSSI

L'assemblée départementale vote le Plan yvelinois d'amorce à la rénovation urbaine. Ce plan vise à accélérer le calendrier des opérations grâce à un soutien d'ampleur : des subventions avec des taux allant de 20 % (opérations bailleurs sociaux) à 70 % (opérations collectivités).

Parmi les opérations éligibles :

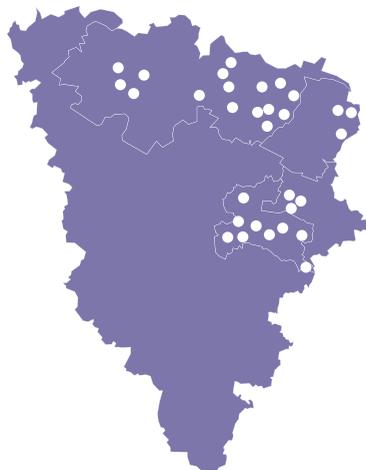
- les travaux de désenclavement des espaces publics,
- la construction et réhabilitation des équipements publics,
- l'amélioration des logements locatifs sociaux.



DES AMBITIONS FORTES POUR 2018

Le Département mobilise l'ensemble de ses directions au service de la rénovation urbaine :

- mobilités, logement, collèges ou encore santé,
- raccordement des quartiers Prioritaires de la Ville aux réseaux de fibre, en partenariat avec le **Syndicat Yvelines Numériques**,
- insertion professionnelle à travers l'agence départementale **Activity'** et **les Territoires d'action départementale**. ■



136 000

**YVELINOIS
VIVENT DANS
UN QUARTIER
PRIORITAIRE
DE LA VILLE**



Géographie yvelinoise des 31 quartiers prioritaires répartis sur 23 communes.

Apporter le numérique sur tout le territoire. C'est la mission de l'établissement public Yvelines Numériques. D'ici 2020, particuliers, entreprises et services du secteur public devraient tous être raccordés au Très haut débit.

2017, C'ÉTAIT AUSSI

La mise en concurrence d'opérateurs pour le raccordement de 100 000 prises situées dans 158 communes rurales. Une procédure originale qui a conduit à la signature d'une convention, en octobre, avec l'opérateur **TDF**, qui permet une économie de **150 M€** d'investissements publics.

À NOTER

Les premiers pas du **Plan numérique pour l'éducation** qui encourage l'enseignement par le numérique à travers une offre de produits et services. À la clé, la possibilité de créer de véritables synergies entre les écoles et les collèges des Yvelines. Sept communes en ont bénéficié.



LE TRÈS HAUT DÉBIT GAGNE DU TERRAIN

Le Département a créé en 2016 avec ses intercommunalités un syndicat mixte ouvert, Yvelines Numériques, focalisé sur les usages numériques (numérique scolaire, vidéo protection, centrale d'achats, dématérialisation). Il lui transfère ses expertises et ses commandes afin d'en faire profiter à coût marginal les communes et intercommunalités. Entre 2014 et 2017, le Département a raccordé au très haut débit (THD) la totalité de ses 116 collègues et, à la demande de la Région, la totalité des lycées yvelinois. Il a permis à 17 collèges de participer aux expérimentations nationales d'équipement numérique individuel des collégiens.

À noter : depuis mars 2017, les ressources et outils numériques développés au sein du Département en matière d'enseignement sont à la disposition des communes. ■



DES AMBITIONS FORTES POUR 2018 AVEC...

Le lancement d'une **centrale d'achats** à destination des acteurs publics du Département. Ainsi, Yvelines Numériques facilitera un accès aux meilleurs produits et services numériques. Ces derniers seront par ailleurs proposés à prix maîtrisés grâce à la mutualisation des achats entre collectivités afin de permettre un meilleur contrôle de la dépense publique. ■



YVELINES NUMÉRIQUES EN CHIFFRES

2016 : ANNÉE DE CRÉATION

400 SITES PUBLICS LOCAUX RACCORDÉS AU RÉSEAU YVELINES ENTREPRISES NUMÉRIQUES

8 M€ INVESTIS POUR LA MONTÉE EN DÉBIT DANS LE DÉPARTEMENT

Un territoire où il fait bon vivre est un territoire où la préservation de l'environnement, la culture et le tourisme sont des atouts valorisés. Objectif : proposer des offres et des services transverses.

UNE DESTINATION TOURISTIQUE DE PREMIER ORDRE

34 monuments historiques, 6 villes royales, 42 musées et maisons d'hommes célèbres, 13 parcs à thème et de loisirs, 300 circuits de randonnées et balades dont 2 véloroutes nationales... Les Yvelines sont un territoire où il fait bon vivre, sa proximité avec Paris est également un gage d'attractivité. Les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine mettent dorénavant leurs ressources en commun afin de développer une stratégie touristique commune. Qu'il s'agisse de **tourisme fluvial, rural, patrimonial ou d'affaires**, les deux collectivités s'engagent à accompagner les acteurs du territoire dans la réalisation de leurs projets. ■

2017, C'ÉTAIT AUSSI



La création d'un opérateur de compensation environnementale. Le Département propose un service "clé en main" aux maîtres d'ouvrage publics et privés devant compenser les impacts de leurs aménagements sur les milieux naturels : conseil à l'amont des opérations, réalisation des compensations et conduite de techniques innovantes favorables à la biodiversité.

DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES

Avec 80% d'espaces naturels et 162 communes rurales, les Yvelines font figure de poumon vert de l'Île-de-France. Pour permettre aux Yvelinois de s'approprier ces espaces naturels, le Conseil départemental a créé, en partenariat avec l'Office National des Forêts, « **Balade branchée** », une application qui propose des parcours découverte ludiques en forêt. ■

TOUTE LA CULTURE EN UN CLIC

Plateforme numérique et collaborative, **leVivier** permet aux professionnels du spectacle vivant, des arts visuels ou encore de la lecture publique d'échanger sur les bonnes pratiques, favorisant l'émergence de nouveaux projets culturels co-construits. ■

AU CŒUR DES JEUX OLYMPIQUES



En 2024, le département des Yvelines vibrera aussi au rythme des Jeux Olympiques. Plusieurs épreuves se dérouleront sur le territoire : le cyclisme sur piste et le BMX au Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines, le golf au Golf national de Guyancourt, l'équitation et le pentathlon moderne au château de Versailles et le VTT sur la colline d'Élancourt. À noter : les Yvelines sont le premier département sportif d'Île-de-France en nombre de licenciés (plus de 380 000) et d'équipements sportifs (plus de 4 200). ■



2017, C'ÉTAIT AUSSI

La possibilité de réutiliser librement et gratuitement des données publiques issues des Archives départementales, une première en France.

Le Conseil départemental s'est porté organisme intermédiaire du fonds social européen (FSE), pour assurer une gestion plus fine des subventions européennes.

LE CAMPUS, LIEU D'AGITATION, D'INNOVATION ET D'EXPLORATION



Son identité hybride, entre incubateur, site de formation et espace de conférences, lui confère une position unique dans le paysage francilien. Lieu interdisciplinaire par excellence, le Campus, situé aux Mureaux, permet à tous les acteurs susceptibles de participer à la construction du monde de demain, en France et à l'étranger, d'échanger, d'expérimenter et d'envisager ensemble les solutions aux grands enjeux contemporains.

Le Conseil départemental des Yvelines souhaite ainsi mettre l'innovation au service de tous, au cœur de la Vallée de la Seine. Plusieurs partenariats ont été initiés en 2017, dans le domaine du spatial, des mobilités, de la e-santé, ainsi que des coopérations internationales. ■



LA MISSION EUROPE DÉJÀ OPÉRATIONNELLE POUR 2018-2020

Avec 8,9 M€ disponibles pour les deux ans à venir, le prochain appel à projets de la Mission Europe mettra l'accent sur :

- la mobilisation des employeurs autour de l'insertion professionnelle ;
- le développement de projets autour de l'Économie sociale et solidaire.

DES FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR SOUTENIR LES PROJETS

« Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion sociale dans les Yvelines » : c'est le nom de l'appel à projets lancé par le Conseil départemental. Un objectif provenant du Programme opérationnel national 2014-2020, fixé par la Commission européenne, que la **Mission Europe** du Département s'attache à concrétiser. Elle soutient ainsi 42 projets sur six ans, soit 74 M€ engagés grâce au cofinancement du Fonds Social Européen. ■

UN COLLÈGE RÉNOVÉ GRÂCE AU FEDER

Un collège datant de 1969 complètement rénové grâce au cofinancement des fonds européens ! C'est l'opportunité qu'a eu **l'établissement René Descartes** à Fontenay-le-Fleury. Au programme, la rénovation complète des bâtiments avec mise aux normes énergétiques, la création d'un plateau sportif et le réaménagement des espaces extérieurs, le tout accessible aux personnes à mobilité réduite. Montant des travaux : 12,8 M€, dont 0,8 M€ de subvention du FEDER. ■

ILLUSTRATIONS DE PROJETS LAURÉATS 2015-2017

- La création de deux auto-écoles sociales par l'association Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte des Yvelines (SEAY). 250 personnes ont ainsi obtenu leur permis de conduire.
- Le lancement d'ateliers collectifs et le renforcement des accompagnements individualisés par *Mode d'emploi*, une structure spécialisée dans l'insertion professionnelle aux Mureaux. ■

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Le Département des Yvelines s'engage depuis 2007 dans une politique résolument volontariste en faveur du développement de plusieurs pays d'Afrique et du Liban. Scolarisation, santé publique, gestion des déchets, lecture et culture, accès à l'eau et à l'assainissement, mais aussi consolidation des collectivités locales et accompagnement des entreprises : l'action des Yvelines pour la solidarité internationale est multiple pour le quotidien des habitants. Depuis 2017, des accords ont également été signés avec la province de Shenzhen, en Chine.

QUE FAIT LE DÉPARTEMENT

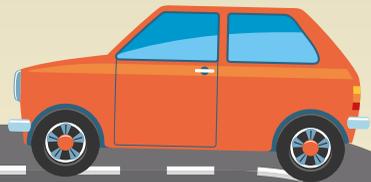
SPORT



AMÉNAGEMENT



TRANSPORT



ACCÈS NUMÉRIQUE



SOCIAL



CULTURE



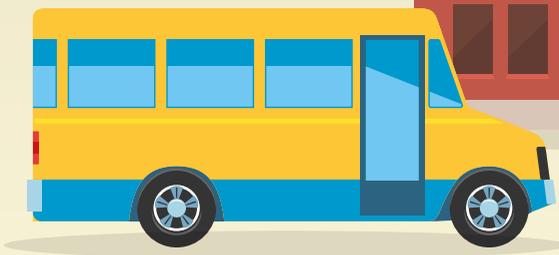
POUR SES HABITANTS ?



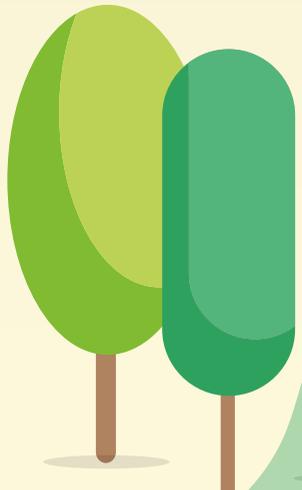
TOURISME



EMPLOI



ÉDUCATION



ENVIRONNEMENT

Et bien d'autres choses encore, grâce au soutien qu'il accorde aux projets des communes et intercommunalités.

SOCIAL,
SANTÉ,
INFORMATIQUE,
MAINTENANCE,
EXPLOITATION,
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL,
PILOTAGE DE PROJET,
ÉVALUATION.

ET SI VOTRE EMPLOYEUR C'ÉTAIT NOUS ?

LE DÉPARTEMENT RECRUTE !

Rejoignez-nous sur yvelines.fr/recrutement

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DES YVELINES EN LIGNE !

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER SUR YVELINES-INFO.FR
SUIVEZ-NOUS SUR :



Conseil départemental des Yvelines
Hôtel du Département - 2 place André Mignot
78000 Versailles
01 39 07 78 78 / yvelines.fr

